

Bulletin sociodémographique

Volume 28, numéro 1 | Mars 2024



La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions

Simon Bézy, Luc Deneault et Martine St-Amour

Alors que les migrations d'une région administrative à une autre avaient connu un rebond dans le contexte pandémique, notamment en raison d'une hausse des départs émanant des grands centres, l'année 2022-2023 a été marquée par une baisse importante à ce chapitre. En effet, jamais les migrations entre les régions n'ont été aussi peu nombreuses depuis que les données sont disponibles, soit depuis 2001-2002. Plusieurs régions où les gains migratoires interrégionaux avaient atteint des niveaux records durant la pandémie ont vu leurs gains se réduire dans la dernière année, tandis que le déficit de Montréal s'est atténué. C'est ce qui ressort notamment du présent bulletin, qui décrit l'ampleur des gains et des pertes résultant des migrations interrégionales dans les 17 régions administratives du Québec au cours de la période du 1^{er} juillet 2022 au 1^{er} juillet 2023. Une section est également consacrée aux municipalités régionales de comté (MRC).

Faits saillants

- **Montréal** enregistre des pertes nettes de 25 600 personnes dans ses échanges migratoires avec les autres régions administratives en 2022-2023. Ce déficit demeure important, mais est moindre qu'au cours des trois années précédentes. En 2020-2021, soit la première année complète après le début de la pandémie, la région avait connu des pertes de 48 300 personnes, les plus lourdes en une vingtaine d'années. Moins de personnes ont quitté Montréal dans la dernière année, mais la région n'a pas attiré plus de nouveaux résidents en provenance du reste du Québec.
- **Laval** et **l'Outaouais** demeurent du côté des régions déficitaires, avec des pertes stables pour Laval, mais réduites pour l'Outaouais.
- La **Montérégie** a vu ses gains migratoires diminuer pour une quatrième année consécutive et affiche en 2022-2023 son bilan migratoire interne le moins avantageux depuis le début des années 2000.
- Les régions de **Lanaudière** et des **Laurentides** demeurent les grandes gagnantes de la migration interrégionale, bien que leurs gains soient moindres qu'au cours des trois années précédentes, surtout dans le cas des Laurentides.
- **L'Estrie**, la **Mauricie**, le **Centre-du-Québec**, la **Chaudière-Appalaches** et la **Capitale-Nationale** ont aussi vu leurs gains diminuer en 2022-2023, mais leur bilan demeure généralement parmi les plus favorables enregistrés depuis le début des années 2000. Il en est de même pour la **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**, le **Bas-Saint-Laurent** et le **Saguenay-Lac-Saint-Jean**.
- **L'Abitibi-Témiscamingue**, la **Côte-Nord** et le **Nord-du-Québec** demeurent déficitaires dans leurs échanges migratoires avec les autres régions.
- Seulement 20 des 104 MRC présentent un solde migratoire interne négatif en 2022-2023, dont Montréal, Longueuil, Gatineau et Laval. Il s'agit d'une quatrième année consécutive de pertes pour Longueuil, Gatineau et Laval. Parmi les plus grands centres urbains, seul Québec affiche un solde positif.

Portrait général : les migrations internes à leur plus bas niveau en plus de 20 ans

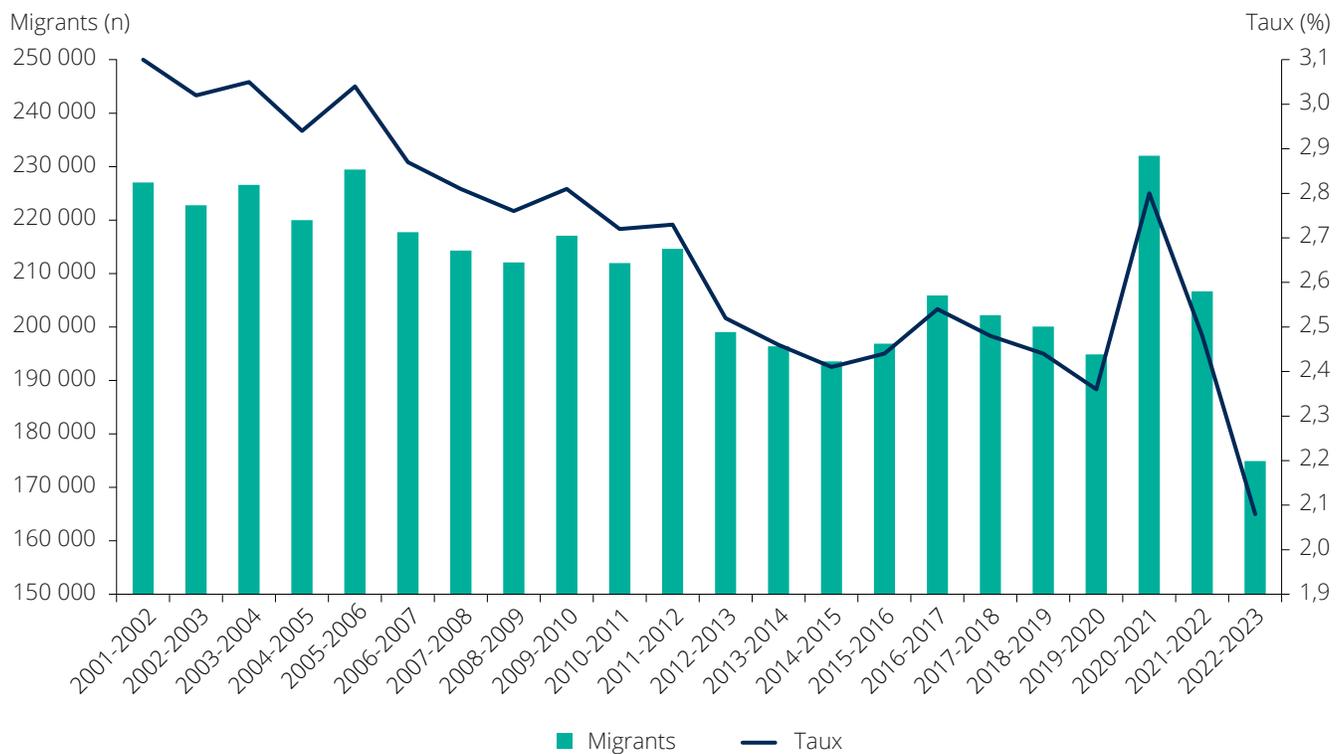
Au cours de l'année 2022-2023, 174 900 personnes ont changé de région administrative de résidence au Québec, soit 2,1 % de la population (figure 1). Le nombre de migrants, de même que le taux de migration interrégionale, sont les plus faibles depuis que ces données sont compilées, soit depuis 2001-2002. Le nombre de migrants interrégionaux a diminué de 15,4 % par rapport à 2021-2022 et de 24,6 % par rapport à 2020-2021¹.

Il faut souligner qu'en 2020-2021, soit la première année qui s'inscrivait entièrement dans le contexte pandémique, une hausse notable des déplacements interrégionaux a été enregistrée, laquelle rompait avec la tendance à la baisse des années précédentes. Ce phénomène, alimenté notamment par des départs plus nombreux des grands centres urbains, avait déjà commencé à s'estomper en 2021-2022, mais les migrations étaient demeurées plus importantes qu'avant la pandémie (Bézy et St-Amour 2023). La diminution importante

de 2022-2023 apparaît comme le contre-coup de ces deux années plus intenses en migrations. Elle s'inscrit par ailleurs dans un contexte marqué par une inflation et des taux d'intérêt élevés, des taux d'inoccupation très faibles sur le marché locatif, des loyers en hausse et des propriétés inabordable pour plusieurs, ce qui est susceptible de restreindre la capacité des gens à changer de logement ou à devenir propriétaire et, par conséquent, de réduire la mobilité résidentielle (SCHL 2023 et 2024).

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 2001-2002 à 2022-2023



Note : Le taux de migration interrégionale représente la part de la population québécoise qui a changé de région administrative de résidence au cours d'une année donnée. Il se calcule en rapportant le nombre de migrants interrégionaux d'une année à la population du Québec en début d'année.

Source : Institut de la statistique du Québec, fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

1. La propension à changer de région de résidence a été à son niveau le plus bas depuis 2001-2002 dans presque tous les groupes d'âge. Les données par groupes d'âge sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

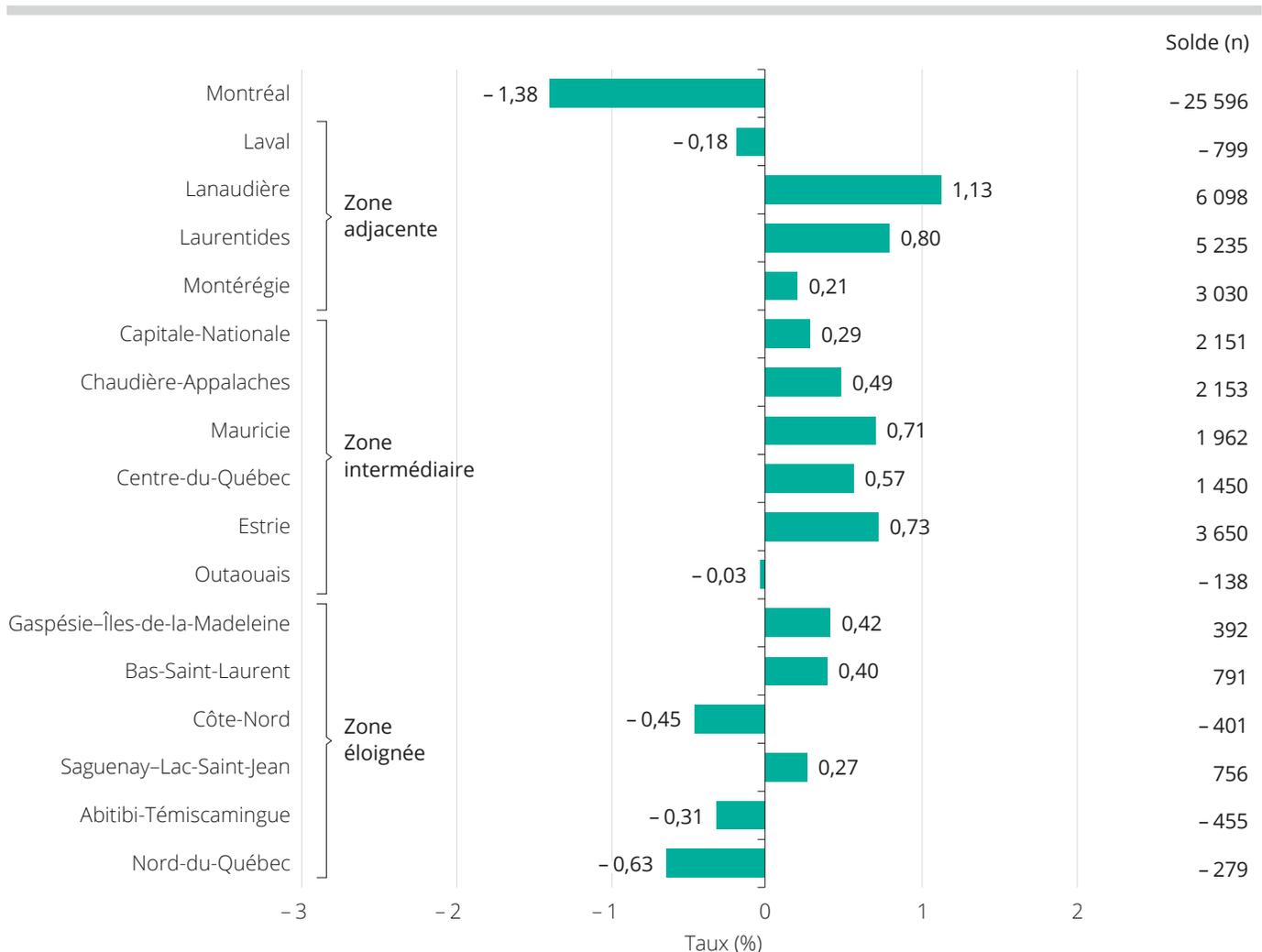
Les échanges migratoires entre les régions administratives du Québec sont un jeu à somme nulle au terme duquel des régions gagnent des résidentes et des résidents au détriment des autres. La figure 2 montre quelles sont les régions qui ont fait des gains en 2022-2023 et quelles sont celles qui, au contraire, ont été déficitaires. On y voit le solde migratoire interrégional de chaque région, ainsi que le taux net de migration

interrégionale, qui exprime le solde en proportion de la population. Les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires². Les autres régions sont regroupées en trois zones : zone adjacente à Montréal, zone intermédiaire et zone éloignée.

Des tableaux placés à la fin du document présentent l'évolution des soldes (tableau 1), des flux d'entrée (tableau 2) et des flux de sortie (tableau 3) depuis 2016-2017. Les données sont disponibles à partir de 2001-2002 sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Figure 2

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2022-2023



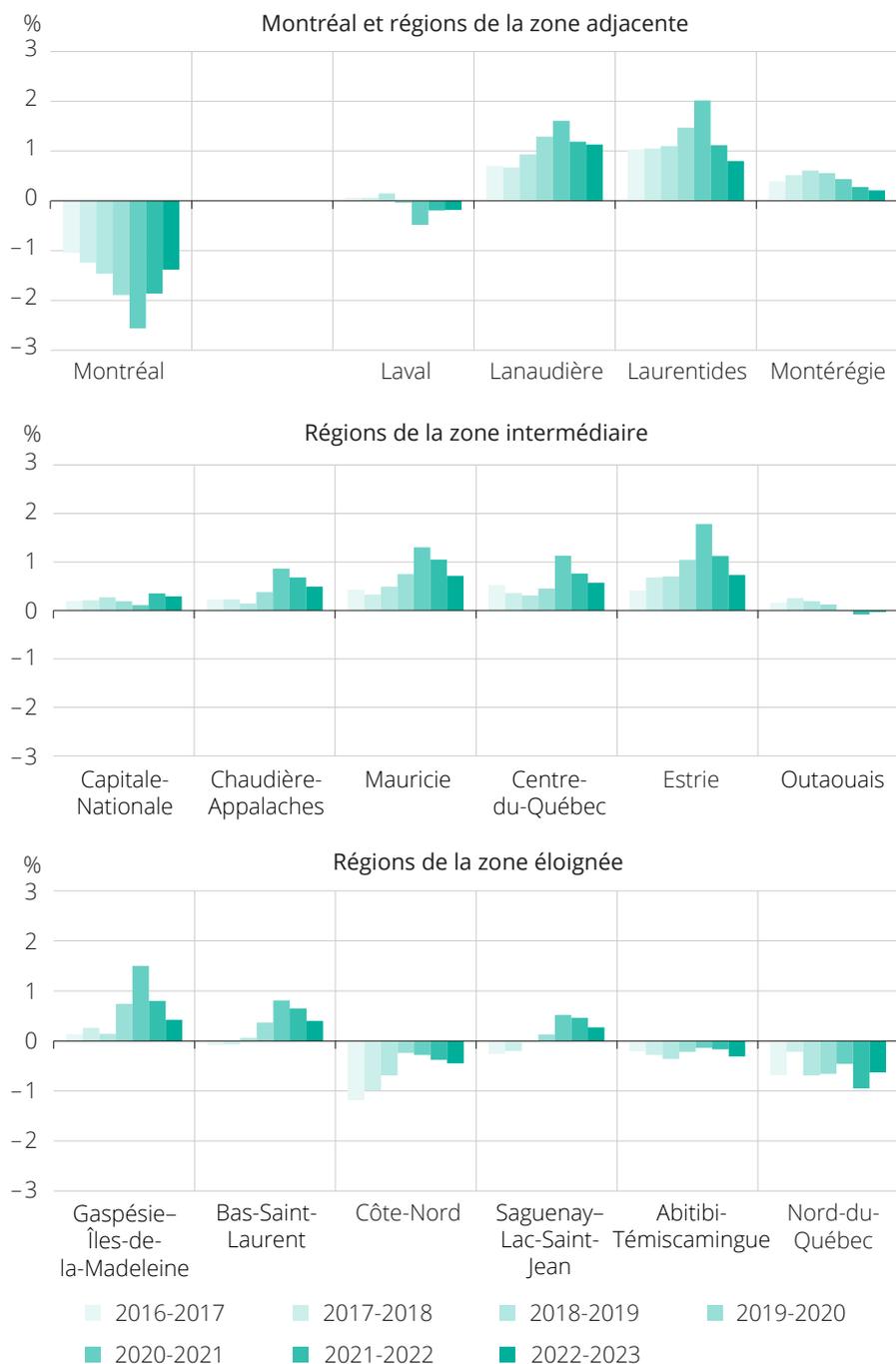
Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

2. En 2022-2023, 44 % des déplacements interrégionaux avaient Montréal comme point de départ ou comme destination. À eux seuls, les échanges entre Montréal et les quatre régions qui lui sont adjacentes comptent pour 35 % des migrations interrégionales.

Figure 3

Taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2016-2017 à 2022-2023



Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023. Données détaillées dans le tableau 1.
 Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Montréal : une réduction marquée des pertes après les déficits records des années pandémiques

Au cours de l'année 2022-2023, **Montréal** a accueilli 25 700 personnes en provenance des autres régions administratives, mais a vu 51 300 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent ainsi à - 25 600 personnes, ce qui correspond à un déficit de - 1,4 % en proportion de sa population. Il ne faudrait toutefois pas en conclure que la population totale de Montréal a diminué, puisque ses pertes migratoires au profit des autres régions sont habituellement compensées par les autres composantes de l'accroissement démographique (voir l'encadré de la page 5).

Bien que les pertes migratoires interrégionales de Montréal demeurent relativement élevées en 2022-2023, elles se sont nettement atténuées par rapport à celles des trois années précédentes, pour revenir à des niveaux semblables à ceux enregistrés tout juste avant la pandémie (figure 3). Son déficit s'était creusé en 2019-2020 pour s'établir à - 35 900 personnes, avant de s'accroître de nouveau pour se chiffrer à - 48 300 personnes en 2020-2021, ce qui est de loin le déficit le plus lourd enregistré par la région depuis 2001-2002. L'année 2021-2022 s'était quant à elle soldée par des pertes nettes de - 34 500 personnes.

C'est une réduction du nombre de personnes ayant quitté la région pour s'établir ailleurs au Québec qui explique que le déficit de Montréal ait été de moindre ampleur en 2022-2023. De fait, le nombre de sortants a chuté de 19 % par rapport à 2021-2022. En contrepartie, Montréal a accueilli moins d'entrants en provenance des autres régions, mais cette baisse a été proportionnellement moins importante (12 %) que celles des sortants, d'où une réduction des pertes nettes. Mentionnons que dans le contexte de baisse de la mobilité interrégionale, le nombre de sortants a diminué dans toutes les régions en 2022-2023, mais Montréal est l'une de celles où la baisse a été proportionnellement la plus forte.

Montréal demeure principalement déficitaire dans ses échanges migratoires avec les quatre régions qui lui sont adjacentes, ses pertes nettes par rapport à ces dernières se chiffrant à - 22 000 personnes en 2022-2023. Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés par rapport à la Montérégie (- 9 200 personnes), à Lanaudière (- 5 500), à Laval (- 4 100) et aux Laurentides (- 3 300). Ces pertes se sont toutefois atténuées comparativement aux années précédentes. Par exemple, en 2020-2021, Montréal avait accusé un déficit de plus de 17 000 personnes au profit de la Montérégie, alors que le déficit au profit de Lanaudière et des Laurentides était dans les deux cas de plus de 8 000 personnes (voir le tableau des soldes avec chacune des régions sur le [site Web](#) de l'ISQ).

Les échanges migratoires avec les autres régions du Québec pèsent beaucoup moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais ils ont dans presque tous les cas engendré des pertes pour la région en 2022-2023 : son solde s'établit à - 3 200 personnes par rapport à l'ensemble des régions de la zone intermédiaire et à - 300 personnes par rapport aux régions de la zone éloignée.

Zone adjacente : Lanaudière au premier rang, des gains inférieurs aux niveaux pré-pandémiques dans les Laurentides et en Montérégie

Lanaudière présente les gains migratoires interrégionaux les plus élevés de toutes les régions du Québec en 2022-2023, tant en nombre absolu qu'en proportion de sa population. Son solde, qui se chiffre à 6 100 personnes, représente un gain net relatif de 1,1 %. Lanaudière devance ainsi la région des **Laurentides**, qui a généralement occupé le premier rang au cours des années précédentes, mais où les gains nets ont été moins importants en 2022-2023, soit de 5 200 personnes, ou 0,8 %.

Le bilan migratoire de ces deux régions connaît une évolution similaire. Leurs gains, qui étaient déjà en hausse avant la pandémie, ont fortement augmenté en 2020-2021, avant de décroître en 2021-2022 et, à nouveau, en 2022-2023. Cette diminution des gains nets découle d'une baisse du nombre d'entrants en provenance des autres régions, laquelle est plus importante dans le cas des Laurentides. De ce fait, alors que Lanaudière maintient en 2022-2023 des gains plus élevés qu'avant la pandémie, ce n'est pas le cas de la région des Laurentides, où le taux net de migration interrégionale est inférieur à 1 % pour la première fois en

sept ans. Les deux régions continuent d'obtenir une grande partie de leurs gains au détriment de Montréal, auxquels s'ajoutent, dans le cas des Laurentides, des gains substantiels aux dépens de Laval.

À l'instar de Lanaudière et des Laurentides, la **Montérégie** a aussi vu ses gains migratoires interrégionaux diminuer en 2022-2023, mais il s'agit dans son cas d'une quatrième année de baisse consécutive. Son solde s'établit à 3 000 personnes en 2022-2023, des gains équivalant à 0,2 % de la population de la région. Il s'agit du solde le plus faible enregistré par la Montérégie depuis le début de la série en 2001-2002. La Montérégie est largement gagnante par rapport à Montréal, mais déficitaire par rapport à la plupart des autres régions du Québec, particulièrement l'Estrie.

Contrairement aux autres régions adjacentes à Montréal, **Laval** affiche pour sa part un solde migratoire interne négatif depuis maintenant quatre ans. La situation est demeurée stable comparativement à 2021-2022, son déficit par rapport aux autres régions étant d'environ 800 personnes,

La migration interrégionale : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interrégionale est une composante importante du bilan démographique des régions administratives, mais d'autres facteurs contribuent aussi à la variation de la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel (la différence entre les naissances et les décès), de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interrégional, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Une région peut enregistrer un solde migratoire interrégional négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le solde migratoire interrégional négatif est habituellement compensé par un accroissement naturel positif et par l'arrivée de nombreux migrants internationaux (immigrants et résidents non permanents). Ainsi, il ne faudrait pas conclure que la population de Montréal a diminué entre le 1^{er} juillet 2022 et le 1^{er} juillet 2023, même si la région a connu des pertes migratoires au profit des autres régions. De même, la fécondité relativement forte du Nord-du-Québec assure sa croissance démographique en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

La publication *Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023*, qui sera diffusée en mai 2024, présentera un portrait plus complet du bilan démographique de chaque région administrative au 1^{er} juillet 2023, avec des données sur l'ensemble des phénomènes agissant sur l'évolution de la population.

ce qui équivaut à un taux net de $-0,2\%$. Laval continue de faire des gains appréciables dans ses échanges migratoires avec Montréal, mais ces gains sont annulés par les déficits enregistrés par rapport aux autres régions adjacentes, principalement les Laurentides. Le nombre de résidents ayant quitté pour les Laurentides a diminué par rapport à l'année précédente, mais Laval a accueilli moins de nouveaux résidents en provenance de Montréal.

Zone intermédiaire : un bilan qui demeure favorable pour plusieurs régions malgré des gains moindres

Après avoir connu une hausse importante de ses gains migratoires par rapport aux autres régions en 2020-2021 (8 550 personnes), l'**Estrie** a vu son solde descendre à 5 500 personnes en 2021-2022 et à 3 600 personnes en 2022-2023. Les entrants n'ont pas été aussi nombreux au cours de la dernière année, notamment ceux en provenance de la Montérégie et de Montréal, d'où la réduction des gains nets. Les gains de la dernière année demeurent tout de même plus élevés qu'avant la pandémie. L'Estrie affiche un taux net de migration interne de $0,7\%$, ce qui la place au troisième rang des régions pour ce qui est de l'ampleur des gains, tout juste derrière les Laurentides.

Le bilan des migrations internes a connu une évolution similaire en **Mauricie** ($0,7\%$), dans le **Centre-du-Québec** ($0,6\%$) et en **Chaudière-Appalaches** ($0,5\%$). À l'instar de l'Estrie, ces trois régions ont vu leurs gains diminuer en 2022-2023 sous l'effet d'une baisse des entrants. Malgré cette réduction des gains nets, elles présentent toutes l'un de leurs meilleurs bilans depuis 2001-2002.

La **Capitale-Nationale** ($0,3\%$) présente également un bilan migratoire interne un peu moins favorable en 2022-2023 qu'au cours de l'année précédente, mais la baisse des gains est de plus faible ampleur que dans les régions mentionnées précédemment. Ses gains nets se chiffrent à 2 200 personnes, comparativement à 2 600 personnes en 2021-2022. La Capitale-Nationale demeure gagnante dans ses échanges migratoires avec toutes les régions sauf la Chaudière-Appalaches.

Contrairement aux autres régions de la zone, l'**Outaouais** enregistre des déficits dans ses échanges migratoires avec les autres régions administratives depuis maintenant trois ans. Ses pertes sont toutefois d'assez faible ampleur et ont diminué dans la dernière année, passant d'environ -350 personnes en 2021-2022 à -150 personnes en 2022-2023. Cette évolution est attribuable au fait qu'il s'agit d'une des rares régions où le nombre de sortants a diminué plus fortement que le nombre d'entrants.

Zone éloignée : un solde qui demeure positif pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, malgré une baisse du nombre d'entrants

Il y a déjà quelques années que la **Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**, le **Bas-Saint-Laurent** et le **Saguenay-Lac-Saint-Jean** ont quitté le groupe des régions déficitaires et maintiennent des soldes migratoires internes positifs. En 2022-2023, leur taux net de migration interrégionale varie autour de $0,3\%$ et $0,4\%$, soit des taux semblables à ceux de certaines régions de la zone intermédiaire. Par ailleurs, l'évolution récente de leur bilan migratoire s'apparente à celle de plusieurs autres régions gagnantes, c'est-à-dire qu'après avoir culminé à des niveaux records en 2020-2021, leurs gains ont baissé au cours des deux dernières années, essentiellement en raison d'une diminution des entrants. Il n'en demeure pas moins que leurs bilans migratoires en 2022-2023 demeurent parmi les plus favorables depuis le début des compilations, et sont supérieurs à ceux des années pré-pandémiques. Ces trois régions font principalement leurs gains au détriment de Montréal et des régions de la zone adjacente.

L'**Abitibi-Témiscamingue** ($-0,3\%$), la **Côte-Nord** ($-0,5\%$) et le **Nord-du-Québec** ($-0,6\%$) demeurent pour leur part déficitaires dans leurs échanges migratoires avec les autres régions en 2022-2023. Le déficit s'est creusé en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, pour se situer dans les deux cas à environ 400 personnes. Dans le Nord-du-Québec, les pertes se sont plutôt amoindries (-280 personnes).



Photo : Charles Lewis / Adobe Stock

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, en ce qui concerne tant l'admissibilité des bénéficiaires que leur adresse de résidence. Des changements d'adresse peuvent être enregistrés lors d'interactions avec différents services gouvernementaux, notamment lors du renouvellement de permis de conduire.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction anonymisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au début et à la fin de la période considérée. Il est alors possible de comptabiliser les **flux d'entrées et de sorties** entre les régions du Québec et de produire les **soldes migratoires interrégionaux** qui en résultent.

Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des **taux nets de migration interrégionale** sont calculés. Le calcul se fait en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les pertes ou les gains sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Le calcul des **taux d'entrée et de sortie par migration interrégionale** se fait de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur. Les populations servant à calculer les taux sont extraites du FIPA.

Les données couvrent des années allant du 1^{er} juillet d'une année au 1^{er} juillet de l'année suivante. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Sont notamment exclus les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année. Afin de laisser le temps aux individus d'enregistrer leur changement d'adresse à la RAMQ, l'extraction des données est faite au mois d'octobre. Bien que la date de référence pour la sélection des individus soit le 1^{er} juillet, des déplacements peuvent être survenus après cette date.

L'expression « migration interne », également utilisée dans ce bulletin, désigne de façon générale l'ensemble des migrations survenues à l'intérieur du Québec. Elle est synonyme des migrations interrégionales lorsque les données sont présentées à l'échelle des régions administratives et est utilisée pour présenter les données à l'échelle des MRC.



Photo : Rodrigo M. Nunes / iStock

Un aperçu à l'échelle des MRC

Le bilan des échanges migratoires entre les MRC met en évidence des dynamiques que l'on voit moins clairement à l'échelle des régions administratives. Le portrait de l'année 2022-2023 est résumé sur la carte de la page 13, qui illustre les taux nets de migration interne pour les 104 MRC géographiques³ du Québec. Le tableau 4 présente quant à lui les soldes et les taux nets de migration interne des cinq dernières années⁴.

Au total, environ 274 300 personnes ont changé de MRC de résidence au Québec au cours de l'année 2022-2023, soit 3,3 % de la population totale. C'est une diminution de 14,4 % par rapport au nombre de 320 400 enregistré en 2021-2022 et de 24,0 % par rapport aux 361 000 migrations de 2020-2021. À l'instar de ce qui s'observe à l'échelle des régions administratives, les migrations entre les MRC ont été en 2022-2023 à leur plus bas niveau depuis le début de la série en 2001-2002. Les données de chacune des années sont disponibles sur le [site Web](#) de l'ISQ.

Quatre MRC comptant un grand centre urbain parmi la minorité de MRC déficitaires

Parmi les 104 MRC du Québec, seulement 20 ont enregistré des pertes dans leurs échanges migratoires internes en 2022-2023. Ce nombre était encore plus faible en 2020-2021 (15) et en 2021-2022 (16), ce qui indique que certaines MRC où les soldes étaient positifs au cours de ces années ont basculé du côté des MRC déficitaires en 2022-2023. De façon générale, 70 MRC accusent un recul de leur solde migratoire interne en 2022-2023, alors que 33 affichent une progression. Néanmoins, le nombre de MRC déficitaires demeure inférieur à ce qu'il a souvent été. Par exemple, en 2018-2019, tout juste avant la pandémie, 32 MRC avaient un solde migratoire interne négatif. On en comptait encore plus, soit jusqu'à une cinquantaine, dans la première moitié

des années 2000, avant que plusieurs MRC améliorent leur bilan migratoire interne, surtout dans les régions des zones intermédiaire et éloignée.

Parmi les vingt MRC déficitaires en 2022-2023, quatre sont des MRC où se trouvent de grands centres urbains, soit Montréal (-1,4 %), Longueuil (-0,6 %), Gatineau (-0,4 %) et Laval (-0,2 %). Longueuil, Gatineau et Laval affichent un bilan négatif pour une quatrième année consécutive. La situation est relativement stable par rapport à l'an dernier, sauf pour Montréal, qui a réduit ses pertes considérablement. La MRC de Québec (0,2 %) a connu au contraire des gains migratoires en 2022-2023 comme en 2021-2022, ses gains ayant par ailleurs légèrement augmenté. À l'instar des autres grands centres, elle avait elle aussi essuyé des pertes en 2019-2020 et de plus importantes encore en 2020-2021, mais le contexte migratoire lui est par la suite devenu plus favorable qu'aux autres grands centres.

Les autres MRC déficitaires en 2022-2023 se trouvent presque toutes en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord

et dans le Nord-du-Québec. En Abitibi-Témiscamingue, la MRC de Témiscamingue avait évité les pertes au cours des trois années précédentes, mais a renoué avec les déficits en 2022-2023. Ce sont ainsi les cinq MRC de la région qui ont connu des pertes dans leurs échanges migratoires internes dans la dernière année. Il en est de même pour les trois MRC du Nord-du-Québec, ainsi que pour cinq des six MRC de la Côte-Nord, la MRC de Minganie étant la seule à échapper à cette situation. Toutes proportions gardées, les MRC de Caniapiscau (-2,2 %), sur la Côte-Nord, et de Jamésie (-1,1 %), dans le Nord-du-Québec, sont celles qui affichent les plus fortes pertes avec Montréal.

Enfin, les MRC du Domaine-du-Roy (-0,10 %), de Beauce-Sartigan (-0,06 %) et de L'Érable (-0,05 %), situées respectivement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Chaudière-Appalaches et dans le Centre-du-Québec, s'ajoutent aux MRC déficitaires en 2022-2023. À l'instar des autres MRC de leur région respective, elles avaient toutes connu des gains l'année précédente, mais ont basculé du côté des MRC déficitaires au cours de la dernière année, quoiqu'avec des pertes de faible ampleur.



Photo : Didier San Martin / Adobe Stock

3. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents à une MRC, de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des territoires équivalents.
4. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, y compris celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval.

Des soldes positifs pour toutes les MRC dans 7 des 17 régions administratives

Pour la première fois depuis l'année 2011-2012, toutes les MRC de la région de la Capitale-Nationale affichent des gains dans leurs échanges migratoires internes en 2022-2023. C'est également le cas dans les Laurentides et Lanaudière, où toutes les MRC font des gains depuis un bon nombre d'années. On compte aussi dans ce groupe des régions où cette généralisation des gains à l'ensemble des MRC coïncide avec le début de la pandémie de COVID-19, soit l'Estrie, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans plusieurs MRC de ces régions, les gains ont été de moindre ampleur en 2022-2023, mais demeurent souvent élevés en regard de l'ensemble de la série disponible. Il est par ailleurs à considérer que certaines d'entre elles étaient encore récemment déficitaires dans leurs échanges migratoires internes, notamment dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Moins de MRC à forts gains

Les MRC qui présentent les gains migratoires internes les plus élevés en 2022-2023 (taux nets d'environ 2 %) sont Mékinac (2,3 %), en Mauricie, et Argenteuil (2,0 %), dans les Laurentides. Soulignons que Mékinac fait partie de la minorité de MRC où les gains ont augmenté dans la dernière année ; cette MRC affiche son plus fort taux depuis 2001-2002. Dans le cas d'Argenteuil, le taux de 2022-2023, bien que relativement élevé, est inférieur au sommet de 3,3 % atteint en 2020-2021.

Des gains presque aussi élevés, soit entre 1,5 % et 2 %, sont observés dans la MRC des Laurentides, ainsi que dans les MRC de Matawinie et de Montcalm, dans Lanaudière, de Beauharnois-Salaberry, en Montérégie, et de Papineau, en Outaouais. On compte également 14 MRC, réparties dans diverses régions, où des gains substantiels (supérieurs à 1 %) sont enregistrés. Certaines d'entre elles sont situées à proximité d'un grand centre, tandis que d'autres sont plus

excentrées. Mentionnons à titre d'exemple Memphrémagog et Les Sources en Estrie, Shawinigan en Mauricie, Lotbinière en Chaudière-Appalaches, et La Côte-de-Beaupré dans la Capitale-Nationale.

Au total, ce sont 21 MRC qui affichent des gains migratoires internes équivalant à au moins 1 % de leur population en 2022-2023, tandis qu'on en comptait 42 en 2021-2022 et jusqu'à 56 en 2020-2021. Au cours de cette même année, les régions des Laurentides, de Lanaudière et de l'Estrie comptaient toutes au moins une MRC où le taux net de migration interrégionale avait dépassé le seuil de 3 %. Le fait que moins de MRC aient connu de forts gains en 2022-2023 est un autre signe d'un certain retour à la normale après l'intensification ponctuelle des migrations internes qui a suivi le début de la pandémie.



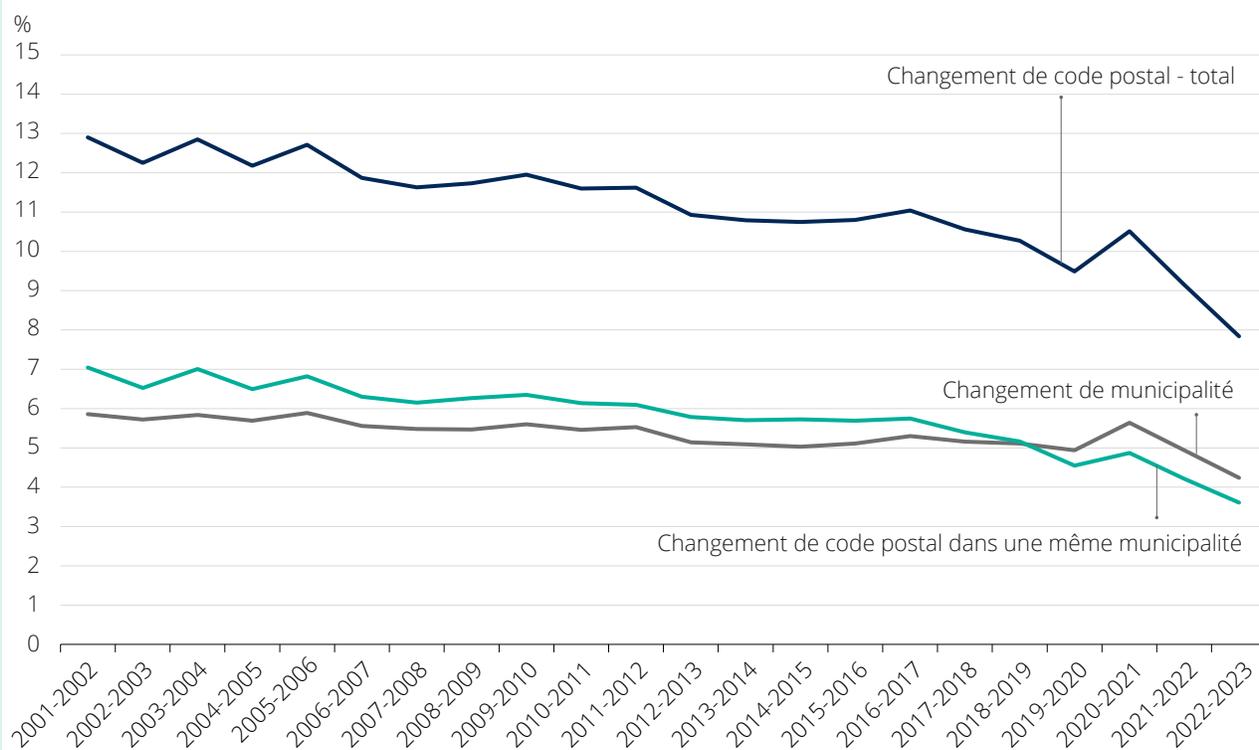
Photo : MissNephew / iStock

Qu'en est-il à des migrations à plus petite échelle ?

Il n'y a pas que les migrations entre régions administratives ou entre MRC qui ont diminué en 2022-2023 : on constate une baisse généralisée de la mobilité interne au Québec, qui se traduit par une réduction du nombre de personnes ayant changé de code postal de résidence (figure 4). Au total, 7,8 % de la population a changé de code postal entre le 1^{er} juillet 2022 et le 1^{er} juillet 2023, comparativement à 10,5 % en 2020-2021. De façon générale, la tendance est à la baisse depuis le début des années 2000, période où la proportion de personnes ayant changé de code postal était d'environ 13 %. Cette part était descendue à 9,5 % en 2019-2020, avant de connaître un soubresaut en 2020-2021. Dans la figure 4, on fait la distinction entre les changements de codes postaux à l'intérieur d'une même municipalité et ceux résultant d'un déménagement d'une municipalité à une autre. Ces deux types de déplacements ont diminué en 2022-2023, pour se situer à leur plus bas niveau depuis 2001-2002. Alors que 3,6 % de la population ont changé de code postal tout en restant dans la même municipalité, 4,2 % ont changé de municipalité de résidence. Il est intéressant de noter que depuis 2019-2020, les migrations d'une municipalité à une autre sont un peu plus fréquentes que les déménagements dans une même municipalité. Différents facteurs peuvent avoir contribué à cette inversion, dont les possibilités associées au télétravail, les variations dans l'offre et le coût des résidences d'une municipalité à l'autre, mais aussi le vieillissement de la population, qui fait que les personnes qui atteignent l'âge de la retraite et qui ne sont plus rattachées à un lieu de travail constituent une part accrue de la population.

Figure 4

Taux de personnes ayant changé de code postal et de municipalité de résidence, Québec, 2001-2002 à 2022-2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Retour sur les principaux constats

En 2022-2023, moins de personnes ont changé de région administrative de résidence au Québec que durant toute autre année depuis le début des années 2000, soit depuis que les données sont disponibles. Cette baisse s'observe aussi pour les déménagements entre MRC, et plus largement pour les changements de codes postaux, ce qui démontre que, de façon générale, la population a été moins portée à déménager au cours de la dernière année. Cette baisse d'intensité des migrations internes, qui suit l'emballement de 2020-2021, s'est amorcée en 2021-2022, mais l'année 2022-2023 marque une rupture plus manifeste. Rappelons que la hausse des migrations interrégionales durant la pandémie a été en grande partie alimentée par une augmentation des départs des grands centres urbains, mais que ces flux se sont taris.

Ces résultats portent à croire que la période d'ajustements résidentiels liée à la pandémie, qui en a incité plusieurs à se relocaliser, pourrait être terminée. Au Québec comme ailleurs, notamment aux États-Unis, en Australie, en France et en Espagne, il a été noté que la crise sanitaire avait incité un nombre accru de personnes à vouloir quitter les grandes villes ou à devancer ce projet pour celles qui l'envisageaient déjà (Australian government 2021, Breuillé et coll. 2022, Frey 2022, Gonzalez-Leonardo et coll. 2022, INSEE 2023). La recherche d'un

logement plus grand, mais abordable ainsi que la pratique de plus en plus répandue du télétravail font partie des facteurs avancés pour expliquer la hausse des départs des grands centres. Certaines personnes ont également pu décider de s'établir de façon permanente dans leur résidence secondaire. L'empressement de certaines personnes à changer de lieu de résidence après le début de la pandémie a engendré un pic de migrations internes en 2020-2021, mais a pu réduire le bassin de migrants potentiels pour les années subséquentes, ce qui est en phase avec la baisse des migrations internes qui a suivi.

À l'échelle régionale, on constate que toutes les régions du Québec ont été touchées par la baisse des migrations internes en 2022-2023. Ainsi, toutes les régions ont enregistré un moins grand nombre de sortants qu'au cours des deux années précédentes. En contrepartie, elles ont aussi toutes accueilli moins d'entrants en provenance des autres régions. Montréal et l'Outaouais font partie des régions où la baisse des sortants a été la plus forte par rapport à 2021-2022, ce qui leur a permis de réduire leur déficit migratoire par rapport aux autres régions. Le Nord-du-Québec a également connu un déficit moindre en 2022-2023, mais le bilan de cette région est plus volatil d'une année à l'autre et semble avoir été touché de façon moins nette par le contexte pandémique.

Dans toutes les autres régions, la baisse des entrants n'a pas été compensée par la baisse des sortants en 2022-2023. Plusieurs régions ont ainsi vu leurs gains nets diminuer. De même, une majorité de MRC ont connu un recul de leur solde migratoire interne et moins de MRC ont enregistré de forts gains. Malgré cela, bon nombre de régions et de MRC, particulièrement dans les zones intermédiaire et éloignée, maintiennent un bilan plus favorable qu'avant la pandémie. Dans bien des cas, leurs gains étaient déjà en progression avant la crise sanitaire. Les résultats de 2022-2023 s'inscrivent ainsi dans la poursuite de cette tendance plus profonde qui a permis à plusieurs régions et MRC auparavant moins avantagées par les déplacements de la population de s'ajouter aux MRC gagnantes situées plus près des grands centres. Un phénomène comparable s'observe aux États-Unis, où il a également été dit que la pandémie n'avait ultimement qu'accélééré des tendances préexistantes (Florida 2023).

Enfin, la réduction des déplacements sur le territoire québécois doit être interprétée en tenant compte non seulement des effets estompés de la pandémie, mais aussi de l'évolution du marché immobilier et du contexte économique. Les taux d'inoccupation très bas sur le marché locatif, les mises en chantiers relativement peu nombreuses, les prix d'achat et les taux d'intérêt élevés sont autant de facteurs susceptibles de freiner ou de retarder diverses formes de mobilité résidentielle. À cet égard, différentes sources indiquent qu'il y a eu une baisse des ventes de propriétés en 2023, ainsi qu'une baisse du taux de roulement des locataires, une situation qui touche plusieurs régions au Québec comme au Canada (SCHL 2023, SCHL 2024, APCIQ 2024). Une baisse analogue de la propension à déménager a aussi été observée aux États-Unis dans la dernière année, et a été associée aux difficultés accrues d'accès à la propriété, à la dette élevée des ménages, au haut niveau d'inflation et aux loyers souvent inabornables (Kupriyanov 2024). Des personnes qui auraient souhaité changer de lieu de résidence se sont ainsi possiblement trouvées dans l'impossibilité de le faire.



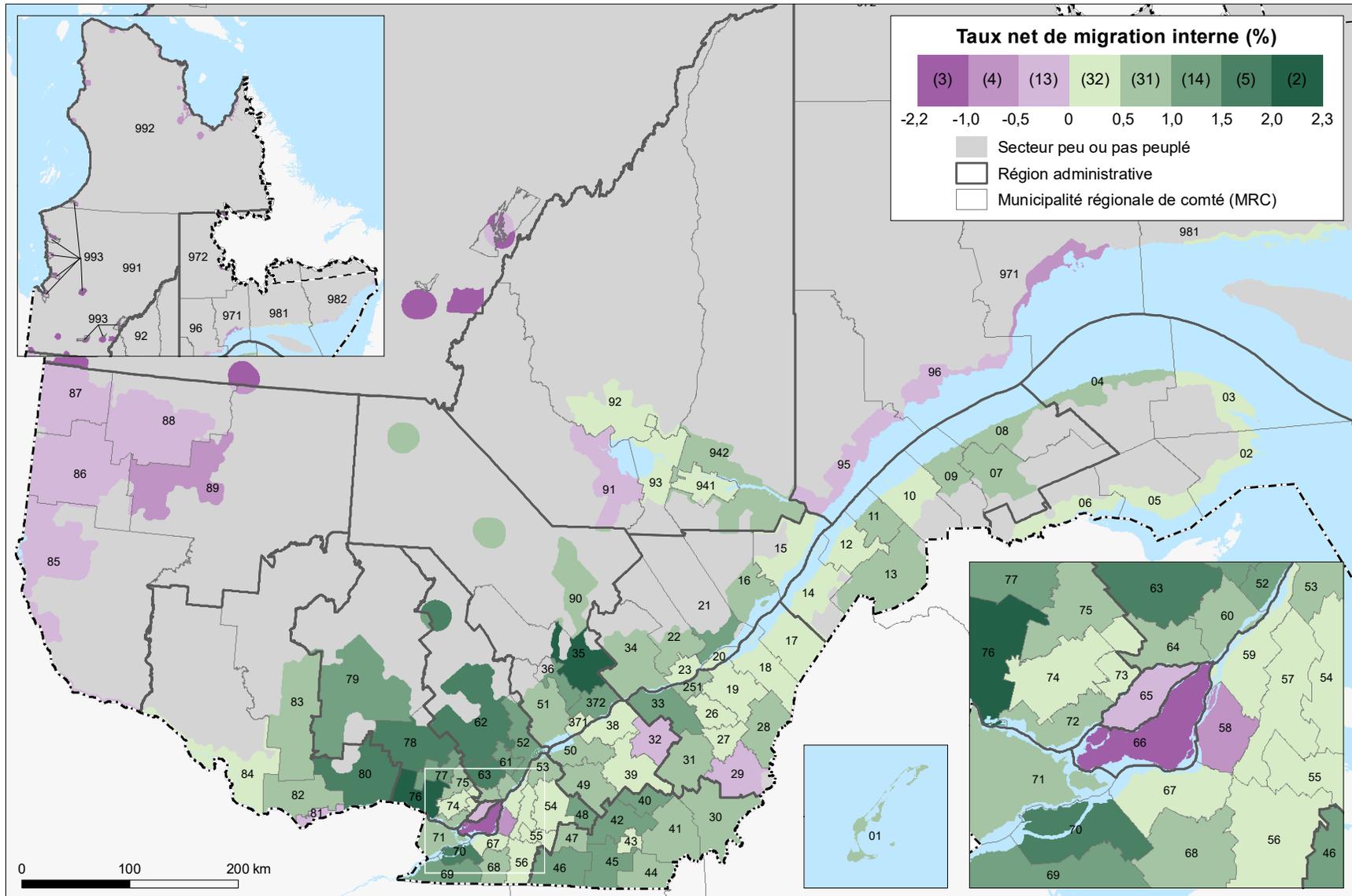
Photo : YT / iStock

Références

- ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES COURTIERES IMMOBILIERS DU QUÉBEC (2024, 11 janvier). *Marché immobilier : une année 2023 caractérisée par un atterrissage en douceur malgré la hausse des taux d'intérêt* [Communiqué]. Repéré à [apciq.ca/statistiques-de-ventes-residentielles-centris-4e-trimestre-et-bilan-2023].
- AUSTRALIAN GOVERNEMENT. CENTER FOR POPULATION (2021). "Provisional *Regional Internal Migration Estimates (PRIME)*" [En ligne], [population.gov.au/data-and-forecasts/key-data-releases/provisional-regional-internal-migration-estimates-prime-march].
- BÉZY, Simon et Martine ST-AMOUR (2023). « La migration interrégionale au Québec en 2021-2022 : Montréal voit ses pertes diminuer après avoir accusé un déficit record l'année précédente », *Bulletin sociodémographique*, [En ligne], vol. 27, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-18. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2021-2022.pdf].
- BREUILLÉ, Marie-Laure, Julie LE GALLO et Alexandra VERLHIAC (2022). « Migrations résidentielles et crise de la COVID-19 : vers un exode urbain en France ? », *Économie et Statistique*, [En ligne], n° 536-37, décembre, p. 59-74. [www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2022_num_536_1_11053].
- FLORIDA, Richard (2023). "The Pandemic Didn't Upend US Geography", *Bloomberg*, [En ligne], avril, [www.bloomberg.com/news/features/2023-04-14/three-years-into-the-pandemic-the-urban-exodus-was-overblown?srnd=premium&sref=0lejNtz].
- FREY, William H. (2022). "New census data shows a huge spike in movement out of big metro areas during the pandemic", *Demographics & Population*, [En ligne], avril, [www.brookings.edu/articles/new-census-data-shows-a-huge-spike-in-movement-out-of-big-metro-areas-during-the-pandemic/].
- GONZALEZ-LEONARDO, Miguel et al. (2022). "Understanding patterns of internal migration during the COVID-19 pandemic in Spain", *Population Space and place*, [En ligne], vol. 28, n° 6, 13 p. doi : [10.1002/psp.2578](https://doi.org/10.1002/psp.2578).
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE) (2023). « Crise sanitaire et développement du télétravail : davantage de départs des pôles des grandes métropoles et de l'aire parisienne », *Analyses*, [En ligne], n° 81, mars, 4 p. [www.insee.fr/fr/statistiques/6966059].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2023*, [En ligne], Québec, L'Institut, 113 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2023.pdf].
- KUPRIYANOV, Volodymyr (2024). "The 2023-2024 HireAHelper Moving Migration Report", *Hire a Helper*, [En ligne], janvier, [www.hireahelper.com/moving-statistics/migration-report/2023].
- LEI, Lei et Xialu LIU (2022). "The COVID-19 pandemic and residential mobility intentions in the United States: Evidence from GoogleTrends data", *Population Space and place*, [En ligne], vol. 28, n° 6, 18 p. [onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.2581].
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2024). *Rapport sur le marché locatif*, [En ligne], janvier, 146 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-locatif].
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2023). *Perspectives du marché de l'habitation, informations sur le marché de l'habitation* [En ligne], avril, 86 p. [www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/marches-de-lhabitation/rapports-sur-le-marche-de-lhabitation/perspectives-du-marche-de-lhabitation].
- UNITED STATES CENSUS BUREAU (2022). *Net Domestic Migration Increased in Many U.S. Counties in 2021*, [En ligne]. [www.census.gov/library/stories/2022/03/net-domestic-migration-increased-in-united-states-counties-2021.html].

Carte 1

Taux net de migration interne, MRC du Québec, 2022-2023



Notes : La correspondance entre le code et le nom des MRC ainsi que les résultats détaillés se trouvent dans le tableau 4.

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

Sources : Institut de la statistique du Québec (ISQ), FIPA de la RAMQ ; Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, découpage administratif SDA ; Statistique Canada, écoumène de la population de 2016 (secteur peu ou pas peuplé) au 1:20 000 000 modifié par l'ISQ.

Tableau 1

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2016-2017 à 2022-2023

Région administrative	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Solde (n)							
Montréal	- 19 869	- 23 663	- 27 890	- 35 931	- 48 257	- 34 469	- 25 596
Zone adjacente							
Laval	260	267	649	- 188	- 2 073	- 815	- 799
Lanaudière	3 507	3 381	4 718	6 617	8 385	6 367	6 098
Laurentides	6 098	6 294	6 707	9 067	12 656	7 200	5 235
Montérégie	5 300	7 235	8 433	7 957	6 299	4 042	3 030
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1 372	1 521	1 917	1 367	796	2 558	2 151
Chaudière-Appalaches	925	974	610	1 619	3 668	2 922	2 153
Mauricie	1 127	868	1 288	2 010	3 493	2 843	1 962
Centre-du-Québec	1 247	874	761	1 112	2 791	1 908	1 450
Estrie	1 875	3 152	3 291	4 965	8 554	5 511	3 650
Outaouais	599	951	715	471	- 33	- 332	- 138
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	122	238	131	681	1 378	742	392
Bas-Saint-Laurent	- 168	- 132	125	719	1 597	1 293	791
Côte-Nord	- 1 092	- 905	- 619	- 214	- 250	- 336	- 401
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 710	- 554	- 43	354	1 405	1 247	756
Abitibi-Témiscamingue	- 302	- 406	- 518	- 320	- 205	- 256	- 455
Nord-du-Québec	- 291	- 94	- 275	- 287	- 205	- 423	- 279
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Taux (%)							
Montréal	- 1,04	- 1,24	- 1,46	- 1,89	- 2,56	- 1,86	- 1,38
Zone adjacente							
Laval	0,06	0,06	0,15	- 0,04	- 0,48	- 0,19	- 0,18
Lanaudière	0,71	0,67	0,93	1,29	1,61	1,19	1,13
Laurentides	1,03	1,05	1,10	1,47	2,02	1,12	0,80
Montérégie	0,39	0,52	0,61	0,56	0,44	0,28	0,21
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	0,19	0,21	0,27	0,19	0,11	0,35	0,29
Chaudière-Appalaches	0,22	0,23	0,14	0,38	0,86	0,68	0,49
Mauricie	0,43	0,33	0,49	0,75	1,30	1,05	0,71
Centre-du-Québec	0,52	0,36	0,31	0,45	1,13	0,76	0,57
Estrie	0,41	0,68	0,70	1,04	1,78	1,12	0,73
Outaouais	0,16	0,25	0,19	0,12	- 0,01	- 0,08	- 0,03
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,13	0,26	0,14	0,74	1,50	0,80	0,42
Bas-Saint-Laurent	- 0,09	- 0,07	0,06	0,37	0,81	0,65	0,40
Côte-Nord	- 1,19	- 0,99	- 0,69	- 0,24	- 0,28	- 0,38	- 0,45
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 0,26	- 0,20	- 0,02	0,13	0,52	0,46	0,27
Abitibi-Témiscamingue	- 0,21	- 0,28	- 0,36	- 0,22	- 0,14	- 0,17	- 0,31
Nord-du-Québec	- 0,69	- 0,22	- 0,69	- 0,66	- 0,46	- 0,95	- 0,63

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 2

Nombre d'entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2016-2017 à 2022-2023

Région administrative	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Entrants (n)							
Montréal	38 612	35 970	32 715	27 005	30 215	29 146	25 708
Zone adjacente							
Laval	18 953	18 484	18 717	17 274	18 913	17 089	14 281
Lanaudière	19 414	18 973	20 176	21 116	24 859	21 935	19 233
Laurentides	23 584	23 423	23 675	25 138	31 273	25 362	20 732
Montérégie	35 896	36 215	36 705	35 590	41 046	35 508	29 616
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	15 615	15 393	15 123	14 230	16 159	15 948	13 584
Chaudière-Appalaches	9 092	8 896	8 610	9 075	11 780	10 629	8 905
Mauricie	6 729	6 440	6 686	6 944	8 872	8 094	6 787
Centre-du-Québec	7 000	6 689	6 613	6 767	8 709	7 717	6 731
Estrie	11 906	12 503	12 671	13 667	17 957	14 769	12 421
Outaouais	5 116	5 296	5 168	4 460	5 028	4 750	4 076
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 171	2 203	1 969	2 217	2 907	2 398	1 882
Bas-Saint-Laurent	3 581	3 563	3 503	3 824	4 840	4 564	3 618
Côte-Nord	1 740	1 791	1 710	1 775	2 009	1 802	1 625
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 421	3 399	3 426	3 301	4 532	4 304	3 461
Abitibi-Témiscamingue	2 136	2 032	1 831	1 759	2 095	1 879	1 570
Nord-du-Québec	936	936	762	741	821	787	685
Taux d'entrée (%)							
Montréal	2,03	1,89	1,71	1,42	1,60	1,57	1,39
Zone adjacente							
Laval	4,48	4,34	4,36	3,99	4,35	3,92	3,26
Lanaudière	3,90	3,77	3,98	4,11	4,76	4,11	3,55
Laurentides	3,98	3,90	3,89	4,08	4,98	3,94	3,17
Montérégie	2,62	2,62	2,63	2,52	2,88	2,47	2,04
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	2,19	2,14	2,10	1,96	2,21	2,17	1,83
Chaudière-Appalaches	2,18	2,12	2,05	2,15	2,77	2,47	2,04
Mauricie	2,55	2,43	2,52	2,61	3,31	2,98	2,47
Centre-du-Québec	2,91	2,76	2,71	2,76	3,52	3,08	2,66
Estrie	2,57	2,68	2,70	2,87	3,73	3,00	2,49
Outaouais	1,36	1,40	1,36	1,16	1,29	1,21	1,02
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,35	2,40	2,15	2,42	3,16	2,58	2,01
Bas-Saint-Laurent	1,82	1,82	1,79	1,95	2,46	2,31	1,82
Côte-Nord	1,89	1,97	1,90	1,98	2,24	2,01	1,82
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,25	1,25	1,26	1,21	1,66	1,57	1,25
Abitibi-Témiscamingue	1,46	1,39	1,25	1,20	1,43	1,28	1,07
Nord-du-Québec	2,20	2,18	1,77	1,69	1,86	1,77	1,54

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 3

Nombre de sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2016-2017 à 2022-2023

Région administrative	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Sortants (n)							
Montréal	58 481	59 633	60 605	62 936	78 472	63 615	51 304
Zone adjacente							
Laval	18 693	18 217	18 068	17 462	20 986	17 904	15 080
Lanaudière	15 907	15 592	15 458	14 499	16 474	15 568	13 135
Laurentides	17 486	17 129	16 968	16 071	18 616	18 163	15 497
Montérégie	30 596	28 980	28 272	27 633	34 747	31 466	26 586
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	14 243	13 872	13 206	12 863	15 363	13 390	11 433
Chaudière-Appalaches	8 167	7 922	8 000	7 456	8 112	7 707	6 752
Mauricie	5 602	5 572	5 398	4 934	5 379	5 251	4 825
Centre-du-Québec	5 753	5 815	5 851	5 655	5 918	5 809	5 281
Estrie	10 031	9 351	9 380	8 702	9 403	9 258	8 771
Outaouais	4 518	4 345	4 453	3 989	5 061	5 082	4 214
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 049	1 965	1 838	1 536	1 529	1 656	1 490
Bas-Saint-Laurent	3 749	3 695	3 378	3 105	3 243	3 271	2 827
Côte-Nord	2 832	2 696	2 329	1 989	2 259	2 138	2 026
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 131	3 953	3 469	2 947	3 127	3 057	2 705
Abitibi-Témiscamingue	2 438	2 438	2 350	2 078	2 300	2 135	2 025
Nord-du-Québec	1 227	1 030	1 037	1 028	1 025	1 210	964
Taux de sortie (%)							
Montréal	3,07	3,13	3,18	3,30	4,16	3,43	2,77
Zone adjacente							
Laval	4,42	4,27	4,21	4,03	4,82	4,11	3,44
Lanaudière	3,20	3,10	3,05	2,82	3,15	2,92	2,43
Laurentides	2,95	2,85	2,79	2,61	2,97	2,82	2,37
Montérégie	2,23	2,10	2,03	1,96	2,44	2,19	1,83
Zone intermédiaire							
Capitale-Nationale	1,99	1,93	1,83	1,77	2,10	1,82	1,54
Chaudière-Appalaches	1,96	1,89	1,90	1,76	1,91	1,78	1,55
Mauricie	2,12	2,10	2,04	1,85	2,01	1,93	1,76
Centre-du-Québec	2,39	2,40	2,40	2,30	2,40	2,32	2,08
Estrie	2,17	2,01	2,00	1,83	1,95	1,88	1,76
Outaouais	1,20	1,15	1,17	1,04	1,30	1,29	1,06
Zone éloignée							
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,22	2,14	2,00	1,68	1,66	1,78	1,59
Bas-Saint-Laurent	1,91	1,88	1,73	1,59	1,65	1,65	1,42
Côte-Nord	3,08	2,96	2,58	2,21	2,52	2,39	2,27
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,51	1,45	1,28	1,08	1,15	1,12	0,98
Abitibi-Témiscamingue	1,67	1,67	1,61	1,42	1,57	1,46	1,38
Nord-du-Québec	2,89	2,40	2,40	2,35	2,33	2,73	2,17

Note : Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

Tableau 4

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018-2019 à 2022-2023

Code	Région administrative ¹ et MRC ²	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Solde (n)						Taux (%)					
66	Montréal	- 27 890	- 35 931	- 48 257	- 34 469	- 25 596	- 1,46	- 1,89	- 2,56	- 1,86	- 1,38
Zone adjacente											
65	Laval	649	- 188	- 2 073	- 815	- 799	0,15	- 0,04	- 0,48	- 0,19	- 0,18
	Lanaudière	4 718	6 617	8 385	6 367	6 098	0,93	1,29	1,61	1,19	1,13
52	D'Au-ray	154	603	931	856	573	0,36	1,40	2,12	1,91	1,25
60	L'Assomption	474	570	833	761	945	0,38	0,45	0,65	0,59	0,73
61	Joliette	987	1 160	1 379	1 063	888	1,46	1,68	1,97	1,49	1,22
62	Matawinie	697	1 413	1 748	1 068	1 106	1,34	2,68	3,23	1,91	1,95
63	Montcalm	616	1 183	1 956	1 402	951	1,12	2,10	3,37	2,32	1,52
64	Les Moulins	1 790	1 688	1 538	1 217	1 635	1,10	1,02	0,91	0,71	0,94
	Laurentides	6 707	9 067	12 656	7 200	5 235	1,10	1,47	2,02	1,12	0,80
72	Deux-Montagnes	541	397	1 225	832	892	0,53	0,39	1,19	0,79	0,84
73	Thérèse-De Blainville	999	1 227	1 583	176	255	0,63	0,76	0,97	0,11	0,15
74	Mirabel	1 656	1 375	1 660	1 058	271	3,03	2,42	2,82	1,73	0,43
75	La Rivière-du-Nord	1 834	1 992	3 059	1 554	1 025	1,38	1,47	2,21	1,09	0,71
76	Argenteuil	402	613	1 139	1 054	740	1,20	1,82	3,34	2,99	2,04
77	Les Pays-d'en-Haut	648	1 596	1 763	941	628	1,49	3,62	3,85	1,97	1,29
78	Les Laurentides	533	1 317	1 305	874	931	1,12	2,74	2,64	1,72	1,80
79	Antoine-Labelle	94	550	922	710	493	0,27	1,57	2,60	1,95	1,34
	Montérégie	8 433	7 957	6 299	4 042	3 030	0,61	0,56	0,44	0,28	0,21
48	Acton	31	202	258	141	221	0,20	1,30	1,63	0,88	1,36
53	Pierre-De Saurel	354	709	1 021	727	358	0,70	1,39	1,98	1,39	0,68
54	Les Maskoutains	107	319	614	570	219	0,12	0,37	0,70	0,65	0,25
55	Rouville	60	152	157	87	96	0,16	0,41	0,42	0,23	0,25
56	Le Haut-Richelieu	949	1 218	899	571	353	0,80	1,02	0,74	0,47	0,29
57	La Vallée-du-Richelieu	1 472	645	271	173	322	1,15	0,50	0,21	0,13	0,24
58	Longueuil	197	- 1 058	- 3 503	- 2 785	- 2 400	0,05	- 0,25	- 0,82	- 0,65	- 0,56
59	Marguerite-D'Youville	452	413	767	113	125	0,58	0,52	0,96	0,14	0,15
67	Roussillon	2 017	1 451	889	1 204	939	1,10	0,78	0,47	0,63	0,48
68	Les Jardins-de-Napierville	167	339	472	380	253	0,59	1,18	1,61	1,27	0,83
69	Le Haut-Saint-Laurent	158	368	532	491	330	0,63	1,46	2,08	1,88	1,24
70	Beauharnois-Salaberry	853	1 033	1 848	1 544	1 257	1,30	1,55	2,73	2,22	1,76
71	Vaudreuil-Soulanges	1 616	2 166	2 074	826	957	1,04	1,37	1,29	0,50	0,58
Zone intermédiaire											
	Capitale-Nationale	1 917	1 367	796	2 558	2 151	0,27	0,19	0,11	0,35	0,29
15	Charlevoix-Est	- 41	107	274	194	62	- 0,27	0,70	1,79	1,25	0,40
16	Charlevoix	67	149	169	133	90	0,52	1,15	1,29	1,01	0,67
20	L'Île-d'Orléans	5	38	3	- 37	28	0,07	0,56	0,04	- 0,54	0,41
21	La Côte-de-Beaupré	252	469	626	480	318	0,87	1,60	2,09	1,57	1,02
22	La Jacques-Cartier	181	261	865	312	265	0,40	0,58	1,88	0,66	0,55
23	Québec	1 367	- 140	- 2 081	732	899	0,24	- 0,02	- 0,37	0,13	0,16
34	Portneuf	86	483	940	744	489	0,16	0,90	1,72	1,34	0,86

Suite à la page 18

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018-2019 à 2022-2023

Code	Région administrative ¹ et MRC ²	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Solde (n)						Taux (%)					
	Chaudière-Appalaches	610	1 619	3 668	2 922	2 153	0,14	0,38	0,86	0,68	0,49
17	L'Islet	-37	45	118	164	54	-0,21	0,26	0,68	0,94	0,31
18	Montmagny	-14	-15	297	84	51	-0,06	-0,07	1,33	0,37	0,23
19	Bellechasse	-96	78	356	83	181	-0,26	0,21	0,95	0,22	0,47
251	Lévis	596	1 177	1 249	986	940	0,41	0,81	0,85	0,66	0,62
26	La Nouvelle-Beauce	-161	-382	279	385	32	-0,43	-1,02	0,75	1,02	0,08
27	Beauce-Centre	12	-32	-33	80	64	0,06	-0,17	-0,17	0,42	0,33
28	Les Etchemins	23	109	316	196	124	0,14	0,67	1,92	1,17	0,73
29	Beauce-Sartigan	38	12	112	180	-34	0,07	0,02	0,21	0,34	-0,06
31	Les Appalaches	111	380	476	306	283	0,26	0,90	1,12	0,72	0,66
33	Lotbinière	138	247	498	458	458	0,42	0,74	1,48	1,33	1,30
	Mauricie	1 288	2 010	3 493	2 843	1 962	0,49	0,75	1,30	1,05	0,71
35	Mékinac	89	180	222	237	299	0,72	1,46	1,78	1,88	2,34
36	Shawinigan	404	744	1 153	990	665	0,82	1,51	2,32	1,95	1,29
371	Trois-Rivières	715	882	1 110	883	369	0,54	0,66	0,82	0,65	0,27
372	Les Chenaux	-30	128	427	259	201	-0,16	0,68	2,24	1,32	1,01
51	Maskinongé	148	58	580	403	347	0,41	0,16	1,58	1,08	0,92
90	La Tuque	-38	18	1	71	81	-0,26	0,12	0,01	0,48	0,54
	Centre-du-Québec	761	1 112	2 791	1 908	1 450	0,31	0,45	1,13	0,76	0,57
32	L'Érable	82	53	190	75	-13	0,35	0,23	0,81	0,32	-0,05
38	Bécancour	201	237	477	514	91	0,99	1,15	2,29	2,41	0,42
39	Arthabaska	211	199	460	426	293	0,29	0,27	0,63	0,58	0,39
49	Drummond	237	504	1 273	787	860	0,23	0,48	1,20	0,73	0,79
50	Nicolet-Yamaska	30	119	391	106	219	0,13	0,51	1,65	0,44	0,91
	Estrie	3 291	4 965	8 554	5 511	3 650	0,70	1,04	1,78	1,12	0,73
30	Le Granit	-22	167	311	207	113	-0,10	0,78	1,44	0,95	0,51
40	Les Sources	-18	137	188	209	200	-0,13	0,96	1,30	1,43	1,35
41	Le Haut-Saint-François	70	183	321	285	181	0,31	0,80	1,41	1,23	0,77
42	Le Val-Saint-François	165	278	314	338	395	0,53	0,89	1,00	1,06	1,22
43	Sherbrooke	706	603	1 779	1 126	290	0,44	0,37	1,09	0,68	0,17
44	Coaticook	18	40	202	85	185	0,10	0,22	1,08	0,45	0,97
45	Memphrémagog	440	914	1 451	641	776	0,84	1,74	2,71	1,16	1,40
46	Brome-Missisquoi	1 095	1 771	2 414	1 551	788	1,82	2,88	3,81	2,35	1,16
47	La Haute-Yamaska	838	872	1 574	1 069	722	0,93	0,95	1,70	1,13	0,75
	Outaouais	715	471	-33	-332	-138	0,19	0,12	-0,01	-0,08	-0,03
80	Papineau	191	541	714	524	419	0,80	2,25	2,91	2,07	1,62
81	Gatineau	223	-865	-1 948	-1 973	-1 235	0,08	-0,31	-0,70	-0,71	-0,44
82	Les Collines-de-l'Outaouais	183	528	627	653	419	0,37	1,05	1,22	1,22	0,76
83	La Vallée-de-la-Gatineau	84	194	429	342	191	0,41	0,93	2,06	1,61	0,89
84	Pontiac	34	73	144	122	68	0,24	0,51	1,01	0,84	0,47

Suite à la page 19

Tableau 4 (suite)

Solde et taux net de migration interne, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018-2019 à 2022-2023

Code	Région administrative ¹ et MRC ²	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Solde (n)						Taux (%)					
Zone éloignée											
	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	131	681	1 378	742	392	0,14	0,74	1,50	0,80	0,42
	Communauté maritime des										
01	Îles-de-la-Madeleine	120	164	203	166	88	0,96	1,30	1,59	1,28	0,67
02	Le Rocher-Percé	40	54	232	124	77	0,23	0,31	1,34	0,71	0,44
03	La Côte-de-Gaspé	22	128	238	33	17	0,13	0,74	1,38	0,19	0,10
04	La Haute-Gaspésie	- 101	87	213	153	65	- 0,91	0,80	1,94	1,38	0,58
05	Bonaventure	- 20	160	202	143	79	- 0,11	0,90	1,14	0,80	0,44
06	Avignon	70	88	290	123	66	0,44	0,56	1,83	0,77	0,41
	Bas-Saint-Laurent	125	719	1 597	1 293	791	0,06	0,37	0,81	0,65	0,40
07	La Matapédia	7	44	202	200	133	0,04	0,25	1,16	1,14	0,75
08	La Matanie	- 50	114	131	319	127	- 0,24	0,55	0,63	1,53	0,60
09	La Mitis	- 8	67	143	117	92	- 0,04	0,37	0,78	0,63	0,50
10	Rimouski-Neigette	197	115	386	41	31	0,35	0,20	0,68	0,07	0,05
11	Les Basques	- 22	41	146	166	80	- 0,25	0,48	1,72	1,93	0,91
12	Rivière-du-Loup	68	153	223	129	92	0,20	0,44	0,64	0,37	0,26
13	Témiscouata	9	84	238	220	136	0,05	0,43	1,23	1,12	0,69
14	Kamouraska	- 77	101	128	101	100	- 0,37	0,49	0,62	0,49	0,48
	Côte-Nord	- 619	- 214	- 250	- 336	- 401	- 0,69	- 0,24	- 0,28	- 0,38	- 0,45
95	La Haute-Côte-Nord	- 30	19	21	- 25	- 26	- 0,28	0,18	0,20	- 0,24	- 0,25
96	Manicouagan	- 213	- 74	- 12	- 32	- 115	- 0,71	- 0,25	- 0,04	- 0,11	- 0,39
971	Sept-Rivières	- 303	- 87	- 151	- 198	- 177	- 0,89	- 0,26	- 0,45	- 0,58	- 0,52
972	Caniapiscau	8	- 52	- 129	- 104	- 84	0,21	- 1,34	- 3,31	- 2,71	- 2,22
981	Minganie	- 53	- 15	5	30	18	- 0,80	- 0,23	0,08	0,46	0,27
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	- 28	- 5	16	- 7	- 17	- 0,55	- 0,10	0,32	- 0,14	- 0,34
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 43	354	1 405	1 247	756	- 0,02	0,13	0,52	0,46	0,27
91	Le Domaine-du-Roy	- 20	5	159	131	- 30	- 0,07	0,01	0,51	0,42	- 0,10
92	Maria-Chapdelaine	- 111	8	2	26	76	- 0,45	0,03	0,01	0,11	0,31
93	Lac-Saint-Jean-Est	53	72	298	301	152	0,10	0,14	0,57	0,57	0,29
941	Saguenay	54	95	513	408	327	0,04	0,07	0,36	0,29	0,23
942	Le Fjord-du-Saguenay	- 18	175	433	381	231	- 0,08	0,78	1,90	1,63	0,96
	Abitibi-Témiscamingue	- 518	- 320	- 205	- 256	- 455	- 0,36	- 0,22	- 0,14	- 0,17	- 0,31
85	Témiscamingue	- 109	11	47	79	- 24	- 0,68	0,07	0,29	0,49	- 0,15
86	Rouyn-Noranda	- 94	- 160	- 88	- 170	- 149	- 0,22	- 0,38	- 0,21	- 0,41	- 0,36
87	Abitibi-Ouest	- 73	- 29	- 3	- 80	- 31	- 0,36	- 0,14	- 0,01	- 0,39	- 0,15
88	Abitibi	- 151	- 29	15	23	- 13	- 0,61	- 0,12	0,06	0,09	- 0,05
89	La Vallée-de-l'Or	- 91	- 113	- 176	- 108	- 238	- 0,21	- 0,26	- 0,41	- 0,25	- 0,55
	Nord-du-Québec	- 275	- 287	- 205	- 423	- 279	- 0,64	- 0,66	- 0,46	- 0,95	- 0,63
991	Jamésie	- 196	- 224	- 163	- 225	- 138	- 1,44	- 1,66	- 1,22	- 1,71	- 1,06
992	Administration régionale Kativik	- 57	- 9	- 40	- 97	- 95	- 0,46	- 0,07	- 0,31	- 0,74	- 0,72
993	Eeyou Istchee (toponyme non officiel)	- 22	- 54	- 2	- 101	- 46	- 0,13	- 0,31	- 0,01	- 0,55	- 0,25

1. Selon le découpage géographique des régions administratives au 1^{er} juillet 2023.

2. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2023. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC de même que les communautés autochtones et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde total et la somme des soldes par groupe d'âge, ainsi qu'entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la RAMQ.

À paraître

Le bilan démographique du Québec. Édition 2024	Mai 2024
Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2023	Mai 2024
Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071, édition 2024	Automne 2024

Notice bibliographique suggérée

BÉZY, Simon, Luc DENEULT et Martine ST-AMOUR (2024). « La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions », *Bulletin sociodémographique*, vol. 28, n° 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2022-2023.pdf].

Ce bulletin a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Simon Bézy, Luc Deneault et Martine St-Amour,
Direction des statistiques sociodémographiques

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2024
ISSN 2563-0822

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction